

Prætica vous invite
à son petit déjeuner
de formation

**Investissements
en Afrique francophone
et Droit Ohada -
Une meilleure
gouvernance des
entreprises et
un partenariat
sécurisé ?**

Orateur :

Romain Battajon

Avocat aux Barreaux de Paris et de Kinshasa
(Prætica Kinshasa)

Le jeudi 25 février 2016

Prætica Sablon
Grand Sablon
Rue des Sablons 13
1000 Bruxelles

Participation aux frais : gratuit

Informations pratiques

Prætica Sablon
Grand Sablon
Rue des Sablons 13
1000 Bruxelles
(face à l'entrée principale de l'église)

Inscription requise :

info@praetica.com

Merci de préciser les données suivantes :

- Votre nom
- Nom de l'entreprise
- Adresse
- E-mail
- Gsm

www.praetica.com

Programme :

- ▶ 8h00 - 8h30 : accueil et petit déjeuner
- ▶ 8h30 - 9h45 : présentation suivie
d'une séance de questions/réponses

Depuis une vingtaine d'années, le droit OHADA a unifié et modernisé progressivement le droit des affaires des pays membres de cet espace juridique regroupant 15 pays africains francophones, y incluant la République Démocratique du Congo, outre la Guinée Bissau et la Guinée équatoriale.

Ainsi, un droit unifié, inspiré essentiellement du droit français, régit désormais notamment les règles de gouvernance des sociétés commerciales, mais aussi le régime des sûretés, les procédures de recouvrement de créances commerciales ou encore l'arbitrage des litiges.

L'insécurité juridique et judiciaire qui minait le développement des investissements et des échanges en Afrique francophone a reculé et la zone OHADA est celle qui connaît l'une des plus fortes croissances du continent africain.

L'objectif de cette conférence est d'apporter des éclairages sur l'état du droit OHADA et d'échanger sur son utilité dans la sécurisation des partenariats d'affaires en Afrique francophone.